

Motion présentée par la FSU au Conseil d'Ecole du 23 mai 2013

En ce jour, notre conseil d'école se voit présenter le projet d'ESPE, résultat d'un intense travail de concertation au sein de l'Université et avec le rectorat.

Il a été construit dans des conditions difficiles, de par le cadrage de départ (un concours en M1 qui coupe le master en deux) et la communication tardive de textes (épreuves de concours, cahier des charges des ESPE,...) construits sans réelle concertation avec les organisations représentatives des personnels. Ainsi, les dernières exigences de la DEGSIP datent du 9 mai et les textes de Loi ne sont pas encore votés alors que la remontée des dossiers doit s'effectuer pour le 25 mai...

Le conseil d'école, constate que, bien que les équipes pédagogiques de l'IUFM et des UFR aient œuvré de la façon la plus professionnelle possible, le cadre de formation est préoccupant sur plusieurs aspects :

L'utilisation des étudiant-e-s de M2 comme moyens d'enseignement à mi-temps devant élèves, réduit de fait le temps de formation et les horaires globaux du master de 30%.

La formation à et par la recherche doit exister dans les MEEF or le cadre actuel (des maquettes M2 à 300h) ne permettra pas d'atteindre cette ambition légitime.

Le conseil d'école demande donc aux deux ministères concernés d'envisager le cursus sur une durée plus longue.

Le master MEEF ne pourra être un espace où tous les aspects de la formation seront enseignés, en intégrant l'ensemble des partenaires (ce qui correspondrait à des maquettes de plus de 1000 heures !)...

La mise en œuvre des masters MEEF doit amener à repenser en amont les contenus des licences pour anticiper et faire du master MEEF un véritable temps de formation professionnalisante et non un temps partagé entre approfondissements disciplinaires nécessaires et formation accélérée au métier.

Aussi, il est urgent de décider en amont de compléments de formation en T1 et T2, avec une décharge de service. Ne pas le faire reviendrait à considérer que tout serait acquis en deux années de master or, tel ne sera pas le cas...

Par ailleurs, les évaluations posées dans le M2 du MEEF ne doivent pas être uniquement des outils pour la titularisation mais devenir des moments partagés d'une formation d'adultes entre un Etat qui emploie et une Université qui délivre un diplôme certifiant un niveau de compétences.

Pour que cette double évaluation master/titularisation en M2 ne soit pas source de tensions, elle nécessite un investissement de la part de l'Education Nationale en termes de concertation entre partenaires, visites et formation de tuteurs. Ceci en lien avec les référentiels métiers et un référentiel formation (qui reste à créer).

Pour assurer la meilleure coordination entre les différents partenaires de l'ESPE, il est nécessaire d'avoir :

- Des équipes stabilisées, par leur intégration dans l'ESPE, avec des personnels à temps plein (Le transfert des personnels, ainsi que leur représentation dans les différents conseils doivent être garantis par des textes nationaux.).
- Des équipes renforcées répondant aux besoins définis de l'Académie. Le Rectorat doit accompagner la mise en œuvre de la formation des enseignants à l'ESPE par des mises à disposition, des temps partagés et par l'intégration dans le plan académique de formation de la formation de tuteurs et de formateurs. Or, à ce jour, seule l'Université supporte la charge des personnels (IUFM et d'UFR)...
- Des centres départementaux consolidés pour former au plus près des bassins territoriaux les enseignants. Le maintien des antennes a un coût que la seule Université ne peut plus supporter au moment où les collectivités se désengagent.

Ainsi, pour la réussite d'un tel projet, le Conseil d'Ecole demande aux deux ministères de concrétiser par l'attribution de moyens importants dès cette rentrée 2013 leur volonté d'accompagner les nouvelles Ecoles Supérieures du Professorat (qui ne sont pas des IUFM reconduits mais qui risquent d'en connaître toutes les difficultés ou errements si l'ambition de notre Nation ne se traduit pas en actes).